

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

CABINET

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
FORESTIERE

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Cahier de charges particulier
relatif à la convention d'aménagement et de transformation Industrielle
conclue entre la République du Congo et la Société Industrie Forestière de
Ouessou, pour la mise en valeur de l'unité forestière d'aménagement Ngombé
située dans la Zone II (Sangha) du secteur forestier Nord.

Article premier : L'organigramme général de la Société, présenté en annexe, se résume de la manière suivante :

- une direction générale

La direction générale comprend :

- un directeur général ;
- un secrétariat ;
- une direction administrative et financière ;
- une direction des forêts ;
- une direction des industries ;
- des autres services.

La direction administrative et financière comprend :

- un service comptabilité ;
- un service administratif ;
- un service Santé ;
- un service transit.

La direction des forêts comprend :

- une cellule d'aménagement ;
- une unité de surveillance et de lutte anti braconnage
- un service exploitation forestière.

La direction des industries comprend :

- une section affûtage ;
- une section scierie ;
- une section récupération ;
- une section "séchage".

Les autres services comprennent :

- un service entretien (garage) ;
- un service navigation ;
- un service construction ;
- un mess.

Article 2 : La Société s'engage à recruter des diplômés sans emploi en foresterie, en fonction des besoins de la Société.

Article 3 : La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

La société s'engage, en outre, à financer la formation des travailleurs, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, elle doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

Article 4 : La Société s'engage à construire pour ses travailleurs, suivant un plan approuvé par la préfecture, une base-vie en matériaux durables, électrifiée comprenant :

- des installations sportives et culturelles ;
- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;
- une antenne parabolique et un système de réémission ;
- une case de passage, équipée et meublée pour les agents des Eaux et Forêts, selon un plan défini par la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Article 5 : Le montant des investissements se chiffre à FCFA 30.588.867.467, dont FCFA 13.673.719.596 d'investissements prévisionnels, définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 4 ans jusqu'en 2013, et FCFA 16.915.147.871 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

Article 6 : La Société s'engage à respecter les prescriptions relatives à l'exploitation des unités forestières de production mentionnées dans le tableau ci-dessous :

	UFP1	UFP2	UFP3	UFP4	UFP5	UFP6	Total
Superficie utile (ha)	140.826	99.258	165.983	173.211	124.539	97.899	801.715
Durée de passage (ans)	5	4	6	6	5	4	30
Superficie moyenne annuelle (ha)	28.165	24.815	27.664	28.868	24.904	24.475	26.724
année d'ouverture de l'UFP	2007	2012	2016	2022	2028	2033	2007
année de fermeture de l'UFP	2011	2015	2021	2027	2032	2036	2036

Production attendue (m ³)							
Volume brut annuel	269.651	267.847	245.910	251.270	268.381	255.154	258.842
Volume fût brut forêt	168.879	180.770	154.154	159.522	170.537	155.722	164.170
Volume commercialisable	129.350	138.219	117.400	117.784	128.228	118.613	124.211
Volume exporté en grumes	19.402	20.733	17.610	17.668	19.234	17.792	18.632
Volume exporté en débités	36.084	39.580	32.542	32.880	36.152	33.209	34.829

Article 7 : Les prévisions de production et de transformation des grumes de l'Unité Forestière de Production n°1 se présentent comme suit :

Années		2008	2009	2010	2011
Désignation	Volume exploitable	168.979	168.879	168.879	168.879
	Volume commercialisable	129.350	129.350	129.350	129.350
Grumes export		19.402	19.402	19.402	19.402
Grumes entrées usine		109.947	109.947	109.947	109.947
Production sciages		36.282	36.282	36.282	36.282
Sciages verts		25.397	25.397	25.397	25.397
Sciages séchés		10.884	10.884	10.884	10.884
Produits de menuiserie		1.088	1.088	1.088	1.088

Le coefficient de commercialisation varie entre 67% et 80% suivant les essences.

Le rendement matière sera en moyenne de 33% de 2008 à 2010.

Article 8 : La coupe annuelle sera de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourra être répartie en un ou plusieurs tenants, à cause de la présence des zones forestières sensibles, mentionnées à l'article 23 de la présente convention.

Article 9 : Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 10 : Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

Article 11 : La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'aménagement ne devra nullement donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanente, dont les habitants sont souvent responsables de la dégradation des écosystèmes forestiers tels que les défrichements anarchiques, le braconnage, les feux de brousse.

Toutefois, lorsque la nécessité se fera sentir, l'installation de nouveaux villages et campements le long des routes et pistes forestières ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts, après une étude d'impacts sur le milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

Article 12 : La Société s'engage à apporter une contribution financière dans le cadre de l'appui aux populations pour développer les activités de pêche et agro-pastorales autour de la base-vie, en collaboration avec les services publics compétents à travers la vulgarisation de nouvelles techniques en vue de promouvoir une agriculture sédentaires et d'améliorer la production agro forestière.

Elle pourrait également apporter un appui au développement des filières d'approvisionnement en viande de bœuf, en poisson fumé et frais ;

Article 13 : Conformément aux dispositions de l'article 18 de la convention, la Société s'engage à livrer le matériel suivant et à réaliser les travaux ci-après, au profit des collectivités et populations locales et de l'Administration Forestière:

A.- Contribution au développement socio-économique du Département

A compter de 2009

- entretien des artères de la ville de Ouesso, sur une longueur de 15 km, à hauteur de FCFA 15 millions, suivant un programme à convenir entre la Commune de Ouesso et la Société.

En permanence pendant la période 2009-2013

- livraison des produits pharmaceutiques aux centres de santé intégré de :
 - Pikounda et Mokéko, à hauteur de FCFA 1 million, par an et par centre ;
 - Moyoye, Liouesso, Ntokou, Attention et Zoulabouth, à hauteur de FCFA cinq cent mille, par an et par centre.

Année 2009

1^{er} trimestre

- construction d'un pont forestier sur la rivière Misselé, avec entretien permanent, par la société, à hauteur de FCFA 15 millions ;
- livraison d'un moteur hors bord 85 CV et d'une coque pour la Préfecture, à hauteur de FCFA 18 millions.

3^e trimestre

- construction de trois (03) forages aux villages : Mokeko centre, Pikounda centre et Ngombé carrefour, à hauteur de FCFA 24 millions, soit FCFA 8 millions par forage.

Année 2010

1^{er} trimestre

- construction du Centre de santé intégré au village Attention, à hauteur de FCFA 15 millions ;

- Construction d'un centre de santé intégré de Ntokou, à hauteur de FCFA 15 millions.

3^e trimestre

- construction d'un bâtiment abritant le bloc opératoire de la maternité de l'hôpital de base de Ouesso, à hauteur de FCFA 5 millions ;
- Construction d'un centre de santé intégré à Liouesso, à hauteur de FCFA 13 millions ;
- Réhabilitation du dispensaire de Moyoye, à hauteur de FCFA 5 millions.

Année 2011

1^{er} trimestre

- construction d'un bâtiment de trois (03) salles de classe et un bloc administratif (avec équipement en tables bancs, bureaux, chaises, armoires et tableaux) à Paris-village, à hauteur de FCFA 20 millions.

3^e trimestre

- construction d'une salle de lecture à Ouesso, à hauteur de FCFA 10 millions ;
- livraison de trois (03) ordinateurs avec imprimante et onduleur, à hauteur de FCFA 4 millions dont deux (02) à la Préfecture et un (01) au Conseil Départemental.

Année 2012

1^{er} trimestre

- extension de l'école primaire de Mokéko, par la construction de trois (03) salles de classe (avec équipement en tables bancs, bureaux, armoires, chaises et tableaux), à hauteur de FCFA 15 millions.

3^e trimestre

- construction d'une école primaire de trois (03) salles de classe avec un bloc administratif au village Attention (avec équipement en tables bancs, bureaux, chaises, armoires et tableaux), à hauteur de FCFA 20 millions.

Année 2013

1^{er} trimestre

- Construction d'un bâtiment de quatre (04) salles de classe et un bloc administratif au collège d'enseignement général de Ngombé (avec équipement en tables bancs, bureaux, chaises, armoires et tableaux), à hauteur de FCFA 35 millions.

3^e trimestre

- réhabilitation du dispensaire de Zoulabouth, à hauteur de FCFA 5 millions.

B.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

En permanence :

- livraison de 2.000 litres de gasoil, par an à la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Sangha.

Année 2009

3^e trimestre

- livraison d'un (01) véhicule Pick up BJ 79 de marque Toyota à la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Sangha.

Année 2010

1^{er} trimestre

- construction et équipement en mobilier de la Brigade de l'Economie Forestière de Mokeko, à hauteur de FCFA 20.000.000.

Année 2011

1^{er} trimestre

- livraison d'un (01) moteur hors bord Yamaha 40 cv avec coque en aluminium à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

Dans le cadre du contrat de transformation industrielle n°05/MEFPRHP/DGEF/DF-SGF du 14 décembre 1999, conclu entre le Gouvernement congolais et la Société, abrogé par la présente convention, celle-ci a déjà livré le matériel et réalisé des travaux, dont le détail est présenté en annexe 1.

Article 14 : Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la Société, conformément à l'article 72 de la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier.

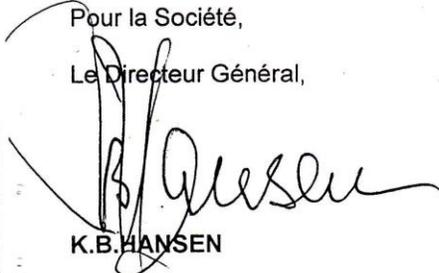
Fait à Brazzaville, le

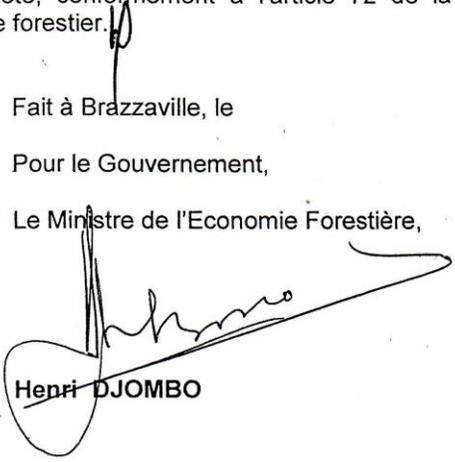
Pour le Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie Forestière,

Pour la Société,

Le Directeur Général,


K.B. HANSEN


Henri DJOMBO

Annexe 1 : Matériel livré, travaux réalisés au profit de l'Administration Forestière et des populations locales du département de la Sangha, dans le cadre du contrat n° 5/MEFPRH/DGEF/DF-SGF du 14 décembre 1999, conclu entre le Gouvernement congolais et la société IFO

A.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière

- Livraison à la Direction Générale de l'Economie Forestière de :
 - deux (02) micro-ordinateurs avec imprimantes et système d'exploitation Windos 98 et logiciel Pack Office ;
 - un (01) véhicule double cabine ;
 - deux (02) motos tout terrain ;
 - deux (02) ordinateurs avec imprimantes ;
 - quatre (04) appareils radiophoniques ;
 - quatre (04) panneaux solaires de 40 W avec régulateur de tension ;
 - un (01) véhicule simple cabine ;
 - un (01) groupe électrogène de 150 KVA ;
- Livraison d'une (01) photocopieuse à la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Sangha ;
- Contribution à l'achat d'un (01) bus de transport du personnel du Ministère de l'Economie Forestière, à hauteur de 25 millions ;
- Aménagement, en parquet de quatre (04) bureaux du Ministère chargé des Eaux et Forêts (bureau du Ministre de l'Economie Forestière et de l'Environnement, du Directeur de Cabinet, du Directeur Général de l'Economie Forestière et de l'Inspecteur Général de l'Economie Forestière et de l'Environnement) ;
- Construction des brigades des Eaux et Forêts de Pikounda et de Souanké (bureau et logement des agents) ;

B.- Développement socio-économique du département de la Sangha.

- Ouverture et stabilisation de la route entre Keitta et la route Douala traversant la rivière Ngoko par le bac ;
- Livraison de deux (02) micro-ordinateurs avec imprimantes et système d'exploitation Windows 98 y compris la vérification de l'autorisation de chaque lieu d'implantation des PC ;
- Livraison de deux (02) pirogues avec moteur hors bord adapté (15-25 cv) pour les préfectures de Pikounda et de Mokéko ;
- Livraison d'un (01) groupe électrogène pour la préfecture de la Sangha ;
- Assainissement des grandes artères de la ville de Ouesso ;
- Livraison d'un (01) camion benne type Mercedes pour la Préfecture de la Sangha ;
- Réhabilitation de l'infirmerie de Mokeko ;
- Construction d'un (01) logement pour chaque Directeur d'école et de collège aux chefs lieux des Districts de Pikounda et de Mokéko.

Annexe 2 : Investissements déjà réalisés

Unité : FCFA

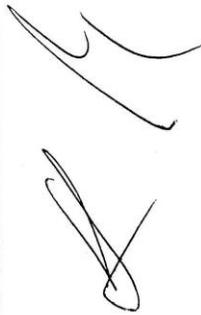
N° d'ordre	Désignation	Valeur (FCFA)
1	Bâtiments d'exploitation	1.328.146.291
2	Matériel d'exploitation	10.154.318.278
3	Matériel bureautique	321.734.454
4	Mobilier et Matériel d'habitation	172.672.571
5	Matériel roulant et navigation	1.900.125.664
6	Investissements sociaux	1.545.643.826
7	Plan d'aménagement	1.422.281.443
8	Logiciels	70.225.344
	Total	16.915.147.871

Annexe 3 : Investissements prévisionnels

Unité : FCFA

Désignation	2009		2010		2011		2012		2013	
	Qté	Valeur	Qté	valeur	Qté	valeur	Qté	valeur	Qté	valeur
1.- Construction routes et exploitation forestière										
Tracteur à chenilles Cat D6 T	2	481.734.821					1	240.867.410	1	240.867.410
Tracteur à chenilles Cat D7 R	1	356.840.608			1	252.464.730				
Tracteur à pneus Cat 535 C	1	124.894.213	1	124.894.213					1	124.894.213
Chargeur Cat 966 G	1	257.817.339							1	257.817.339
Camion grumier Mercedes Actros	3	388.064.161	3	388.064.161	2	258.709.441	2	258.709.441	1	129.354.720
Camion benne transport personnel	1	57.094.497	1	57.094.497	1	57.094.497	1	57.094.497	1	57.094.497
Camion atelier mobile	1	71.368.122								
Pick-up 4x4 land Cruiser	3	66.907.614	2	44.605.076	2	44.605.076	2	44.605.076	2	44.605.076
Camion citerne à gasoil			1	71.368.122						
Camion benne latérite Mercedes Actros			1	97.239.066					1	97.239.066
Niveleuse Cat 140									1	98.131.167
S/total 1		1.804.721.375		783.265.135		612.873.744		796.646.657		854.633.255
2.- Transformation des bois										
Elévateur manitou MC 150	1	44.605.076	1	44.605.076			1	44.605.076		
Convoyeur central à déchets	1	40.144.568								
Chaîne de broyage	1	205.183.350								
Stockage à plaquettes	1	66.907.614								
Machine d'affûtage	1	42.820.873								
Machines de récupération	-	44.605.076								

Alimentation du fonds de développement local	-	32.000.000	-	32.000.000	-	32.000.000	-	32.000.000	32.000.000
Fonctionnement de l'équipe sociale IFO	-	80.000.000	-	80.000.000	-	80.000.000	-	80.000.000	80.000.000
Pick-up 4 x4 Land Cruiser					1	22.302.538			-
S/total 4		290.420.304		290.420.304		290.420.304		313.722.842	290.420.304
Total général		5.324.549.181		3.383.336.274		1.461.000.388		1.735.198.129	1.769.524.624



Annexe 4 : Schéma Industriel

Le schéma industriel basé sur la première et la deuxième transformation, se présente comme suit :

1.- Première transformation

Elle est essentiellement constituée d'une (01) unité de sciage, d'une (01) unité de récupération, d'une (01) unité de séchage, d'une (01) unité de co-génération.

1.1.- Unité de sciage

- une (01) scie de réfente (largeur 2,50 m)
 - marque : Prinz
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- une (01) scie horizontale (Ø du volant 160 m)
 - marque : Schulte
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2005
- une (01) scie de tête (Ø du volant 2,10 m)
 - marque : William Gillet
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2000
- une (01) scie de tête (Ø du volant 2,10 m)
 - marque : William Gillet
 - état à l'acquisition : 2^e main
 - année de mise en service : 1986 par la SCBO
- une (01) scie de reprise (Ø du volant 1,60 m)
 - marque : William Gillet
 - état à l'acquisition : 2^e main
 - année de mise en service : 1986 par la SCBO
- une (01) scie de reprise (Ø du volant 1,60 m)
 - marque : Schiffer
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- une (01) dédoubleuse (Ø du volant 1,60 m)
 - marque : William Gillet
 - état à l'acquisition : 2^e main
 - année de mise en service : 1986 par la SCBO

- une (01) déligneuse multi lames (4 lames)
 - marque : LBL Brenta (type OXIA)
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- une (01) déligneuse multi lames (2 lames)
 - marque : Paul (type 1500)
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- sept (07) ébouteuses
 - marque : Schiffer
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001

1.2.- Unité de récupération

- une (01) dédoubleuse (Ø du volant 1,20 m)
 - marque : Schiffer
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- une (01) dédoubleuse (Ø du volant 1,40 m)
 - marque : William Gillet
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2004
- deux (02) déligneuses multi lames
 - marque : Raimann
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2001
- une (01) déligneuse multi lames
 - marque : SCM (type M2)
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2003
- une (01) déligneuse multi lames
 - marque : SCM type M3)
 - état à l'acquisition : neuf
 - année de mise en service : 2004
- une (01) déligneuse mono lame
 - marque : Paul (type 1000)
 - état à l'acquisition : 2^e main
 - année de mise en service : 1986 par la SCBO
- sept (07) ébouteuses manuelles
- une (01) ébouteuse automatique de marque Grecon

1.3.- Unité de séchage

- quatre (04) cellules de 180 m³
 - état à l'acquisition : neuf
- huit (08) cellules de 45 m³
 - état à l'acquisition : neuf

1.4.- Unité de cogénération

Chaudière installée en 2001 à laquelle est associée un moteur à vapeur Sfilling, un condensateur et un générateur pour constituer une unité de cogénération.

2.- Deuxième transformation

Elle est essentiellement constituée d'une menuiserie et sa production est consommée localement.

N.B. : La scierie travaille en deux (02) équipes de huit (08) heures.

Annexe 5 : Détail des emplois

Désignation	Emplois existants	Emplois à créer				
		2009	2010	2011	2012	2013
1.- Direction Générale						
Directeur Général	1					
Secrétaire de direction	1					
réceptionniste	1					
Chauffeur	1					
Mancœuvres de nettoyage	2					
1.1.- Direction Administrative et Financière						
Responsable / superviseur	1					
1.1.1.- Service comptabilité						
Chef de service	1					
Chef de comptabilité	1					
Chefs de bureau	2					
Caissière	1					
comptables	4					
1.1.2.- Service Administratif						
Responsable des relations publiques	1					
Assistant Chef du personnel	1					
Responsables maintien réseau	2					
Secrétaires administratifs	3					
Agents pointeurs de cartes	3					
Responsable informatique	1					
Opérateurs de saisie	3					
1.1.3. Service Santé						
Médecin chef	1					
Secrétaire médicale	1					
Assistant sanitaire	1					
Assistant sanitaire anesthésiste	1					
Laborantins	2					
Infirmiers diplômés	6					
Agents techniques de santé	2					
Sages femmes	2					
Pharmaciens	2					
Secrétaire pharmacie	1					
Matronne	1					
Aide-soignant	1					
Agents de ménage	2					
Jardinier	1					
Gardien	1					
1.1.4.- Service transit						
Chef de service	1					
Chef de service adjoint	1					
Déclarants en douanes	2					
Assistants déclarant douanes	2					
Contrôleur	1					

Opérateur de saisie	1						
1.1.4.1.- Parc à grumes export							
Chef d'équipe	1						
Commis	2						
Marqueur à la Couronne	1						
Marqueurs à la peinture	2						
Céramuleur	1						
Pulvériseur	1						
chauffeur camion remorque	1						
1.1.4.2.- Parc à bois débités export							
Responsable/Superviseur	1						
Assistant au superviseur	1						
Chefs d'équipe	1						
Commis/pointeurs cubeurs	7						
Cercleurs	2						
Conducteurs élévateur	4						
Marqueurs	6						
Manœuvres	3						
Conducteurs palan	2						
Aides-menuisiers	2						
Charpentier	1						
Contrôleur export	1						
Sous total 1	103						
2.- Direction exploitation Forestière							
Directeur des Forêts	1						
2.1.- Cellule d'aménagement							
Coordonnateur	1						
Superviseur	1						
cartographes	2						
Contrôle arbres exploitables et recollement							
Chef d'équipe	1						
Prospecteurs	5						
Diagnostic post-exploitation							
Chef d'équipe	1						
Prospecteurs	2						
Suivi des placettes permanentes							
Chef d'équipe	1						
Compteurs	4						
Chauffeurs pick-up	2						
2.1.2.- Volet social							
Enquêteurs sociaux	6						
2.2.- USLAB							
Chauffeurs	2						
Gardiens	6						
Secrétaire bureautique	1						
Manœuvre	1						
2.3.- Exploitation Forestière							
Chef de chantier	1						
Chef de chantier adjoint	1						

Chauffeur du Chef de chantier	1						
2.3.1.- Prospection							
Responsable / superviseur	1						
Chefs d'équipes	3						
Pointeurs	3						
Boussoliers	2						
Opérateurs GPS	2						
Compteurs	32						
2.3.2.-Construction et entretien routes							
Responsable/contremaître	1						
Assistant contremaître	1						
Tracé routes							
Chef d'équipe	1						
Opérateur GPS	1						
Machetteurs	4						
Construction routes							
Conducteurs tracteur à chenilles	7						
Conducteurs Niveleuse	1						
Chauffeur camion benne	1						
Abatteurs	4						
Aide abatteur	1						
Mécanicien caterpillar	1						
Pompiste	1						
Gardiens	2						
Entretien routes							
Chef d'équipe	1						
Chauffeurs Camion benne	4						
Conducteurs Chargeur 966 G	2						
Conducteur tracteur à chenilles	1						
Conducteur niveleuse	1						
Gardiens	2						
2.3.4.- Production							
Pistage avant abattage							
Superviseur	1						
Chef d'équipe	2						
Pisteurs	10						
Chauffeur camion benne	1						
Abattage							
Chefs d'équipe	1						
Commis	5						
Abatteurs	5						
Aides abatteurs	10						
Chauffeur camion benne	1						
Tronçonnage forêt							
Chef d'équipe	1						
Assistant au Chef d'équipe	1						
Tronçonneurs	3						
Aides tronçonneurs	6						
Chauffeur camion benne	1						

Débusquage/Débardage						
Superviseur/Contremaître	1					
Débusquage						
Chef d'équipe	2					
Indicateurs de tracteur à chenilles	2					
Commis cubeurs	4					
Aides Commis	4					
Conducteurs tracteur à chenilles	3					
Aides-conducteurs tracteur à chenilles	2					
Tronçonneurs	4					
Aides- tronçonneurs	3					
Débardage						
Conducteurs tracteur à pneus	4					
Aides-conducteurs tracteur à pneus	4					
Gardiens	3					
Chauffeur camion benne	1					
Parc à bois forêts et bord de routes						
Chef d'équipe	3					
Commis cubeurs	3					
Marqueurs	2					
Tronçonneurs	5					
Aides-tronçonneurs	4					
Mécanicien scie sthll	1					
Conducteur tracteur à pneus	1					
Chauffeur camion benne	1					
Roulage						
Chef d'équipe/Chauffeur	1					
Chauffeurs camion grumier	7					
Commis	2					
Conducteurs chargeur 966 G	2					
Conducteur tracteur à chenille	1					
Parc à grume de rupture Ngombé						
Responsable/Superviseur	1					
Bureau chiffres						
Chef de bureau	1					
Opérateurs de saisie	2					
Commis carnets de chantier	2					
Sous total 2	244					
3.- Direction des industries						
Responsable/Superviseur	1					
3.1.-Parc à grumes scierie						
Chef d'équipe	1					
Contrôleur	1					
Classeur bois	1					
Commis des entrées grumes	7					
Tronçonneurs	3					
Aides- tronçonneurs	2					
Conducteurs chargeur	6					

3.2.- Scierie						
Assistant au superviseur	2					
Secrétaire de direction	1					
Chefs d'équipe	3					
Scieurs scie de tête et de reprise	19					
Aides-scieurs	13					
Déligneurs	6					
Aides-déligneuse	5					
Ebouteurs	8					
Conducteur export	10					
Empileurs	22					
Manœuvres	54					
Menuisier	1					
Conducteur élévateur	3					
Pointeurs entrées grumes	3					
3.3.- Atelier de récupération						
Responsable/Superviseur	1					
Chefs d'équipe	3					
Scieurs scie verticale	5					
Aides-scieurs scie verticale	4					
Déligneurs	11					
Aides-déligneurs	10					
Ebouteurs	10					
Aide-ébouteur	1					
Conducteurs export	1					
Marqueur	1					
Menuisier	1					
Conducteurs élévateur	4					
Conducteurs chargeur	3					
Trieurs	15					
Manœuvres	37					
3.4.- Atelier de finger joint						
Chefs d'équipe			2			
Conducteurs			2			
Opérateurs m.			6			
Manœuvres			18			
3.5.- Atelier de lamellé-collé						
Chef d'équipe						2
Conducteurs						2
Opérateurs m.						6
Manœuvres						22
3.6.- Séchoir débités						
Chef d'équipe	1					
Contrôleurs export	4					
Marqueur	1					
Empileurs	7					
Ebouteur	1					
Menuisier conducteur de toupie	1					